

Décision

Générale

colonial

Décision n° 414 décision n. 414 du 21 Mai 1943

n° 414

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 décembre 1943

Numéro JO

n° 11 du 01/06/1943

Date du numéro

1 juin 1943

TEXTE INTÉGRAL

MOUSSA OBSIE, tribu Issa Harla, est nommé agent de Police de 2me classe avant 4 ans, pour compter de ce jour.